

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Band: 88 (1979)

Heft: 2

Vorwort: Vol spécial de la Garde aérienne suisse de sauvetage du 24 octobre 1978

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Croix-Rouge suisse

No 2 1er mars 1979

Rédaction:

Ginette Bura
Croix-Rouge suisse, 8, Taubenstrasse,
3001 Berne, téléphone 031 22 14 74

Adjointe à la rédaction:

Sylva Nova

Administration de la revue et régie

des annonces: Willy Leuzinger
Croix-Rouge suisse, 8, Taubenstrasse,
3001 Berne, téléphone 031 22 14 74
Chèques postaux 30-877

Impression:

Vogt-Schild SA, Soleure

Paraît toutes les six semaines

Prix: abonnement annuel Fr. 18.-
(étranger Fr. 24.-)
le numéro Fr. 2.50
(Compte de chèques 30-877, Berne)

Sommaire

- 4 Enveloppes spéciales
- 5 La Croix-Rouge suisse et l'Année internationale de l'enfant
- 6 L'enfant à l'hôpital
- 10 «Santé de l'enfant, avenir du monde»
- 11 Les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève
- 12 Règles fondamentales du Droit humanitaire applicables dans les conflits armés
- 13 Pologne: réunion européenne sur l'enseignement humanitaire Croix-Rouge aux jeunes
James Christe
- 15 Dossiers pédagogiques
- 16 L'équipe ophtalmologique de la Croix-Rouge suisse en Thaïlande
- 18 Mission humanitaire au cœur du Tibesti
- 20 Croce Rossa svizzera
- 25 Contact
- 29 En bref... nos sociétés sœurs
- 30 Ton histoire est la mienne
Jacqueline Schwarz
- 31 A nos lecteurs

Notre couverture:

Ces cinq petits réfugiés indochinois, arrivés en Suisse au mois de janvier 1979 (voir p. 28) font connaissance avec la neige...

Un des grands buts de l'Année internationale de l'enfant (voir ci-contre) sera d'assurer l'avenir de chaque enfant, car «investir dans les enfants, selon les termes de la Résolution de 1959, devrait être considéré comme un investissement dans le développement économique et social».

L'AIE est une occasion pour chacun de réaffirmer son espoir en un monde meilleur, d'œuvrer à nouveau pour la paix et la justice sociale, pour un ordre économique et social juste et stable.

Photo Keystone

Les opinions exprimées par les auteurs des articles signés paraissant dans cette revue ne reflètent pas obligatoirement la position officielle de la Croix-Rouge suisse et n'engagent pas sa responsabilité.

Vol spécial de la Garde aérienne suisse de sauvetage du 24 octobre 1978

L'enveloppe spéciale «Henry Dunant», avec oblitération spéciale sur timbre à l'effigie d'Henry Dunant peut encore être obtenue au prix de 5 francs contre paiement anticipé au CCP 30-877, CRS, Berne.

En outre, un certain nombre d'enveloppes spéciales numérotées (voir ci-contre) sont encore disponibles. Affranchies au moyen d'un bloc de quatre timbres Henry Dunant, elles portent une oblitération spéciale et la signature de Mme Ursula Hedinger (la seule femme pilote de jet en Suisse) qui effectua le vol Berne-Genève du 24 octobre. Cette enveloppe peut également être obtenue contre paiement anticipé de 50 francs au CCP 30-877, CRS, Berne.

Dans les deux cas, prière de mentionner au verso du bulletin de versement «enveloppe spéciale».

